

MAISON [♂]

Le passeur

71, rue de Ramezay, Bureau 227
Sorel-Tracy, QC, J3P 3Z1
[WWW.maisonlepasseur.com](http://www.maisonlepasseur.com)



Rapport annuel 2019 - 2020



MAISON

Le passeur

Remerciements :

- PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires)
- Santé et bien-être des hommes
- Ministère de la Sécurité publique
- Centraide Richelieu-Yamaska
- Cotisation des membres
- Rio Tinto
- Jean-Bernard Émond, député de Richelieu

Merci également à:

- Nos membres, bénévoles et partenaires.

Sommaire

Mot du président et de conseil d'administration	4
Mot d'ouverture.....	5
L'équipe du Passeur.....	6
Formations et colloques suivis en cours d'année.....	6-7-8
Tableau 1 Activités cliniques	9
Participation à la Table de concertation Jeunesse.....	10-11
Mission, valeurs, principes et objectifs.....	12
Services offerts.....	13-14
Activités d'expertise.....	15
Projets spéciaux.....	15
Relations communautaires.....	15-16
Fonctionnement démocratique.....	17
Bilan des actes posés par les administrateurs.....	17
Profil statistique	18-27
Aperçu 2020-2021.....	28-29
Annexe 1- Les états financiers vérifiés 2019-2020.....	30

Mot du président et de son conseil d'administration

Chers partenaires, chers membres,

C'est toujours un plaisir de vous rencontrer pour cette année virtuellement ou en vis-à-vis si le contexte le permet à l'occasion de l'assemblée annuelle. C'est avec grande fierté que nous vous présentons le rapport des activités réalisées en 2019-2020.

La révolution la plus profonde est celle qui prend place dans le cœur d'un individu. Elle est le fruit d'une décision personnelle d'explorer sa sensibilité et de se connaître pour trouver la liberté et le bonheur. Elle consiste à devenir complètement responsable de soi-même. » (Guy Corneau)

Notre conseil d'administration est fier de poursuivre son implication auprès de l'équipe et de ses partenaires. Cette année, nous avons particulièrement soutenu l'équipe en place pour le développement d'un ajout de service d'hébergement et l'amélioration des services actuels offerts en violence conjugale et familiale. Ce projet de développer une ressource d'hébergement va voir le jour très prochainement. Nous sommes très privilégiés de pouvoir compter sur l'appui du réseau Maisons Oxygène pour l'implantation de notre ressource.

Si cette année qui s'achève en a été une de transition et de réorganisation pour la Maison le Passeur, vous pouvez être convaincus que ce travail a été fait avec professionnalisme et doigté de la part de toute l'équipe.

Merci encore à tout le monde,

Robert Dumont
Président

Mot d'ouverture

Une étape réalisée

Depuis 1986, La Maison le Passeur se démarque par son rôle de catalyseur des forces régionales en matière d'aide aux hommes afin de contribuer de manière innovatrice à leur mieux-être et au développement de la collectivité soreloise.

Parce que nous croyons fermement au droit et à la dignité humaine, nous nous engageons à accompagner la personne vers une responsabilisation constructive face à ses comportements violents. Cette démarche se veut exempte de toute culpabilisation destructive et violente et cherche à contribuer de façon maximale au développement du plein potentiel relationnel de l'humain.

La Maison le Passeur s'emploie à créer une synergie propice au développement d'un savoir-faire et d'un savoir être relationnel reconnu au sein de son équipe, composée d'intervenants (es) dynamiques, motivés et engagés, à devenir des modèles de non-violence inspirants.

La Maison le Passeur œuvre à la prévention de tout ce qui touche la violence et les comportements violents au moyen d'activités de sensibilisation et d'intervention, tant au niveau individuel qu'en groupe. La méthode utilisée est éprouvée et favorise l'amélioration notable des comportements. L'organisme agit en partenariat avec le milieu communautaire et socio-économique et participe activement au changement social.

Autre bonne nouvelle

Je vous annonce que nous sommes détenteur d'un label Maisons Oxygène.

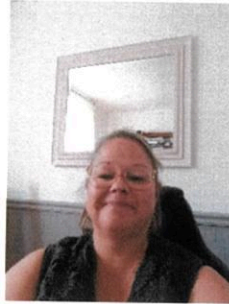
Nous sommes actuellement en déménagement et nous ouvrirons nos portes à l'automne sous la bannière Maison Oxygène Saurel. Nous aurons pignon sur rue pour les deux organisations / la Maison le Passeur et la Maison Oxygène Saurel / et nous en sommes très fiers.

Nous remercions tous les partenaires de notre communauté de nous avoir appuyés dans la démarche de l'organisme de créer un service d'hébergement aux pères en difficulté. Nous sommes actuellement en déménagement et nous ouvrirons nos portes à l'automne sous la bannière Maison Oxygène Saurel.

En ce moment, je me dois de remercier, même si ce mot est très faible compte tenu de l'accomplissement de nos projets, Robert, Keven, Sylvie, Louise, Éric, Virginie, Alain, Serge, Cathy, Caty, Savannah et France pour avoir cru et soutenu la direction dans la réalisation du projet de développement d'une ressource d'hébergement.

Louise Plante/ Coordinatrice à la direction

L'équipe du Passeur 2019-2020



Intervenant(es)

Alain Guévremont
Cathy Bernatchez
Cathy Jalbert
Savannah Collin

Direction

Louise Plante

Employé d'entretien

Edouard Montgomery

Arrivée et départ

Nous souhaitons la bienvenue à **Cathy Jalbert** qui a intégré l'équipe en septembre 2019

Nous remercions sincèrement monsieur **Serge Hébert** pour sa contribution à l'organisme en tant qu'intervenant pour ses dix dernières années. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



Technicienne à la comptabilité

Karine Lachapelle de la CDC

Formations et colloques suivis en cours d'année par l'équipe :

- Participation au 15 avril 2019 à l'assemblée de fondation de la Maison d'hébergement pour les jeunes « L'Ancre ».
- Participation de la direction à quatre rencontres au niveau local du Réseau intégré des services en santé mentale du territoire Pierre-de Saurel / CISSS M-E.
- Formation de l'équipe portant sur le consentement sexuel en contexte conjugal le 9 mai 2019.
- Délégation de l'organisme à la semaine des employés de l'industrie Rio Tinto avec leurs délégués sociaux et leur comité en santé mentale le 15 mai 2019.

- Participation de l'équipe au 5^e Colloque en santé et bien-être des hommes le 23 mai 2019.
- Participation à l'AGA du réseau Maisons Oxygène le 6 juin 2019.
- Délégation politique de la directrice à l'AGA et aux activités neuf rencontres de l'organisme provincial « à cœur d'homme ».
- AGA de l'organisme la Maison le Passeur le 10 juin 2019.
- Participation à l'AGA le 13 juin 2019 du Centre communautaire Notre-Dame en tant que membre locataire.
- Formation offerte le 19 juin 2019 par la Surveillance communautaire « comprendre, reconnaître et prévenir la radicalisation menant à la violence ».
- Formation d'un jour offerte par Rio Tinto aux partenaires du réseau communautaire et aux employés de l'usine portant sur les violences domestiques en contexte de travail. Participation de l'équipe d'intervenants et de membres du C.A. de la Maison le Passeur le 18 juillet 2019.
- Présence de l'équipe intervenants et administrateurs du C.A. à une pièce de théâtre portant sur la sensibilisation à la non-violence en contexte conjugal. Invitation de notre partenaire la Maison d'hébergement La Source pour femmes victimes de violence le 11 septembre 2019.
- Formation du Comité local en Santé et bien-être des hommes : première rencontre pour atteindre l'objectif du Plan d'action (Réseau intégré des services) au CISSS M-E le 12 septembre 2019. La direction de l'organisme est porteuse du comité.
- Participation au comité local Pierre-de Saurel en itinérance ou clientèle sans domicile fixe le 13 septembre 2019 et 27 janvier 2020.
- Participation au comité local en prévention du suicide le 19 septembre 2019 et le 11 février 2020 suivant les objectifs du Plan d'action RIS au CISSS M-E.
- Participation à une journée thématique organisée par la Table du développement social Pierre-de Saurel le 17 septembre 2019.
- Comité portant sur la trajectoire des services « à cœur d'homme ». Participation de la direction à trois rencontres.
- 2-3 octobre 2019, formation et colloque du réseau Maisons Oxygène.
- 9-10 octobre 2019, séminaire des directeurs « à cœur d'homme ».
- Participation de la direction à cinq rencontres du conseil d'administration « à cœur d'homme ».
- 24 octobre 2019, participation par la direction à l'assemblée générale spéciale du Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes.

- 31 octobre 2019, visite de la Maison Oxygène de Joliette avec les membres de notre CA et des intervenantes de l'organisme.
- 6 novembre 2019, rencontre de sensibilisation et d'information sur nos approches en violence auprès de l'équipe de la Maison des jeunes de Sorel.
- Le 7 novembre 2019, présentation par la direction à la radio locale d'activités offertes dans le cadre de la Semaine en santé et bien-être des hommes du 18 au 22 novembre 2019.
- Conférence de Marc Gervais offerte au public et portant sur la demande d'aide des hommes le 10 novembre 2019, toujours dans le cadre de la Semaine provinciale en santé et bien-être des hommes.
- Invitation le 19 novembre 2019 à une porte ouverte de l'organisme au grand public.
- 25 novembre 2019, participation à l'activité régionale commémorative des 30 ans de l'évènement de la Polytechnique de Montréal. Kiosque d'information sur nos services.
- Premier décembre 2019, un membre du C.A. assiste à la conférence « sensibilisation contre les violences » offerte par la Maison la Source et l'AFEAS.
- 5 décembre 2019, 2^e rencontre du comité local en santé et bien-être des hommes.
- 9 décembre 2019, dîner réseautage à la Table concertation jeunesse du Bas-Richelieu.
- Déjeuner de réseautage et de concertation avec la Corporation de développement communautaire Pierre-de Saurel le 8 janvier 2020.
- 14 janvier 2020, 3^e rencontre du comité local en santé et bien-être des hommes.
- 24 janvier 2020, rencontre au Comité régional en santé et bien-être des hommes de la Montérégie.
- 27 janvier 2020, participation de la direction au Comité local en violence conjugale et familiale et agression sexuelle.
- 31 janvier 2020, journée de formation pour toute l'équipe, organisée par la Table des organismes pour hommes de la Montérégie, (TOHOM) portant sur les hommes subissant de la violence.
- 4 février 2020, accueil d'une délégation de Rio Tinto dans les locaux de notre organisme pour la remise d'un don en guise d'appréciation de nos services auprès de leurs travailleurs.
- 18-20 février 2020, participation à une activité de formation et de réseautage du réseau Maisons Oxygène et à la super conférence du Regroupement pour la valorisation de la paternité.
- 11-12 mars 2020, participation de la direction au grand rassemblement « à cœur d'homme ».
- 16 mars 2020, modification de nos services par du télétravail dû à la pandémie Covid-19.

Activités cliniques

TABLEAU 1
Rapport de fréquentation 2019-2020

Clients actifs	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Actifs en début d'année	40	25	21
Nouvelles demandes	120	91	94
Nombre total de clients reçus	160	116	115
Fin de participation			
Fin de programme (20 semaines)	29	31	23
Addition des désistements/ exclusions/groupe/individuel.	40	44	40
Nombre de clients actifs en fin d'année au 31 mars	42	33	25
Rencontre de groupe			
Nombre de rencontres de groupe	629	149	135
Fréquentation réelle	527	647	629
Rencontre individuelle			
Nombre de rendez-vous en individuel réalisé	680	413	375

Note : le taux de persévérance correspond au taux de participation par rapport à ce qui est prévu au programme. Plus le taux est élevé, plus la clientèle est assidue.

Présences au groupe en milieu de détention : 102 présences pour 3 programmes offerts sur 4.

Participation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu

La Maison le Passeur participe activement au déroulement des rencontres de la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu, afin de rejoindre sa philosophie de promotion-sensibilisation et de travail en amont auprès des jeunes pour le développement de stratégies adéquates de gestion des émotions. La mission de la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu (TCJ) est la suivante :

Mission

En collaborant entre partenaires autour d'enjeux qui touchent les réalités des jeunes du milieu, les membres de la TCJ, se sont donné les objectifs suivants :

- Viser l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de 5 à 30 ans du territoire du Bas-Richelieu ainsi que les services qui leur sont rendus
- Favoriser la complémentarité et la concertation des organismes membres de la TCJ
- Développer les connaissances relatives à la réalité globale des jeunes
- Favoriser la planification et la réalisation d'interventions visant l'amélioration de la qualité de vie des jeunes et des services qui leur sont rendus
- Sensibiliser les organismes membres de la TCJ à des réalités jeunesse et favoriser la prise de position de ces organismes relativement à ces réalités
- Participation aux rencontres par Cathy Bernatchez.

De ce fait, l'an dernier, la Table a mis sur pied plusieurs projets afin de rejoindre cette mission. En voici quelques exemples :

- Mise sur pied d'un comité de travail afin d'évaluer la possibilité d'implanter dans la région une auberge du cœur.
- Revue pour souligner les bons coups des jeunes de notre région « quatre revues par année ».
- Le projet « pour être bien, je... » installé dans le local du communautaire à la polyvalente Fernand-Lefebvre de Sorel-Tracy. Les animateurs sont des intervenants ; des ressources communautaires de la région, qui sont présents à ce local sur les heures du dîner afin d'animer la période du midi sur des sujets tels que :

- Le ressentir : Mes émotions, chaussée glissante et l'iceberg des émotions
- Relation égalitaire : Qu'est-ce qu'une relation égalitaire, lettre d'amour St-Valentin, la jalousie et la notion de consentement
- Choisir : la maison barricadée, le travail en coopération, l'intimidation mise en situation
- S'accepter : l'image dans les médias, comment j'aimerais que les autres me perçoivent, ma réussite, notre inspiration : vous
- Se ressourcer : Semaine de la santé mentale, agir, méditation express, gestion du stress, me ressourcer en vacances.

Le bilan de cette année :

Plusieurs rencontres du comité ont eu lieu durant l'année, animée par France Lessard organisatrice communautaire. « De façon générale les midis vont très bien. Les jeunes apprécient nos présences, nos activités et nos discussions. Ils apprécient également les collations qu'on leur fournit. On sent les jeunes préoccupés par les examens, les récupérations et la fin de l'année/ bal qui s'en vient, cela se fait ressentir sur la fréquentation » « Rapport de l'équipe d'intervenants au local communautaire, 2019 ». Les points forts soulevés par les jeunes sont :

- Les apprentissages acquis
- C'est un lieu rassembleur
- C'est calme, pas comme à la cafétéria ou les couloirs
- L'interaction avec les intervenants

La Maison le Passeur est membre de la Table de concertation jeunesse et est impliquée dans différents comités issus de cette table dont, entre autres, le comité pour le projet de l'auberge du cœur. Notre participation comme organisme permet une visibilité et le développement de collaborations en ce qui a trait à nos projets ponctuels Jeunesse.

Mission de l'organisme

- Prévenir la violence conjugale et familiale en intervenant auprès des personnes à risque de comportements violents.
- Contribuer à la réduction de la violence par des activités d'intervention, de promotion, de sensibilisation, de concertation, de recherche et de formation.

Valeurs

- Le respect et la dignité de l'humanité et de chaque individu qui la compose.
- La non-violence comme mode privilégié de protection de la dignité des êtres humains, dans une perspective d'égalité des droits et de justice sociale.

Principes

- Les êtres humains sont égaux
- Malgré son omniprésence, la violence n'est pas une fatalité ; les collectivités et les individus changent et évoluent.
- L'espèce humaine ne pourrait pas survivre et n'y serait pas arrivée sans l'attention, la bienveillance, l'empathie, la générosité et l'humilité.
- La violence s'enracine dans la détresse sociale et individuelle.
- Le don d'attention, de soutien, de tendresse, de chaleur et de respect envers les enfants constitue le premier et le plus puissant facteur de protection contre la violence.
- Pour contrer la violence de façon durable et efficace, celle-ci doit être identifiée, reconnue et perçue, socialement et individuellement, comme néfaste à toutes les parties directement ou indirectement concernées.

Objectifs

- Aider les personnes à reconnaître leurs comportements violents.
- Aider les personnes à mesurer les conséquences de la violence.
- Aider les personnes à se responsabiliser face à leurs émotions, à leurs besoins et à leurs comportements.
- Proposer des modèles alternatifs à la violence.
- Susciter l'engagement au changement.
- Accompagner les personnes dans leur processus de changement.
- Aider les personnes à maintenir leurs comportements non violents.

Services offerts

Informations et références téléphoniques

La réponse téléphonique et l'accessibilité à nos services demeurent intimement liées par la facilité à accéder à nos services le plus rapidement possible. La demande d'aide des hommes se fait tardivement dans bien des cas, l'homme la percevant comme un signe de faiblesse. Ils arrivent en vivant de grandes pertes ou sont sur le point d'en vivre. Considérant leurs tentatives de résoudre seuls leurs difficultés, il est important de faire valoir le courage que cela prend de consulter pour envisager de nouvelles perspectives.

Les objectifs poursuivis lors des appels téléphoniques :

- Décoder le langage pour mieux comprendre le message
- Dédramatiser la demande d'aide
- Nommer la honte
- Évaluer les risques de dangerosité
- Assurer un accueil personnalisé à sa demande d'aide
- Référer adéquatement au besoin vers le service approprié

Rencontres individuelles d'orientation

Les rencontres individuelles permettent de recevoir de l'aide rapidement lors d'une situation difficile. La durée est déterminée selon les objectifs définis conjointement entre le participant et l'intervenant tout en respectant les approches d'intervention. Il arrive que le participant demande de commencer sa démarche sur une base individuelle puisqu'il n'est pas prêt à adhérer à une démarche en groupe. Pour répondre à ce besoin, nous utilisons le programme de sensibilisation à la non-violence et/ou amorce au changement personnel. **Cette année, en fonction des objectifs du Plan d'action en violence conjugale et familiale, nous avons offert des heures de service le soir afin de mieux répondre aux réalités des travailleurs.**

Les buts poursuivis sont :

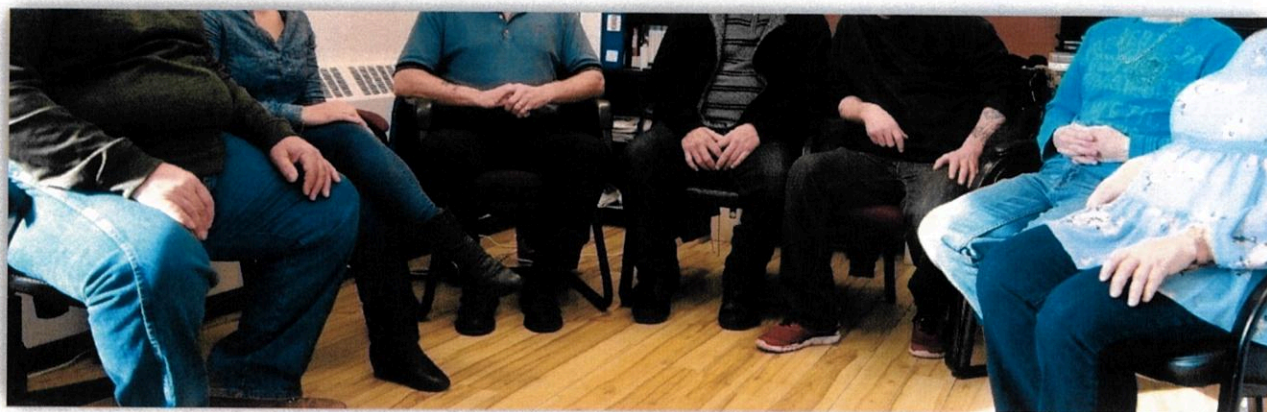
- Établir une relation de confiance
- Agir sur le <ici et maintenant>
- Mesurer les impacts et les conséquences des moyens utilisés sur sa situation personnelle et sur ses relations présentes et futures
- Outiller le participant dans sa situation difficile

Groupe en continu pour hommes en difficulté d'une durée de 20 semaines

Ce service offre un groupe d'intervention sur une base continue durant 20 semaines, adapté aux besoins de la clientèle masculine suite à une situation difficile. Ainsi, le support et la force du groupe l'accompagneront dans sa démarche. Au cours de la démarche, de nouveaux participants peuvent adhérer au groupe pourvu que ça ne dépasse pas 6 participants. Des thématiques sont abordées en fonction des besoins exprimés par les participants. Parfois, le travail se fait en partenariat avec d'autres organismes communautaires. Les trois groupes disponibles cette année, le mardi et le mercredi en soirée et le jeudi en matinée ont contribué à augmenter notre taux de participation durant l'année.

Les objectifs du groupe ouvert sont :

- Briser l'isolement
- Diminuer l'écart de crise ou vulnérabilité
- Développer des habiletés relationnelles et l'empathie
- Responsabiliser l'homme dans sa recherche de solutions
- Accroître ses capacités d'introspection
- Développer une solidarité entre eux



Activités d'expertise

Les activités d'expertise de la Maison le Passeur correspondent au partage du savoir détenu par l'équipe d'intervention. Sous forme d'atelier, de conférence, ou de formation, l'organisme est sollicité, à l'occasion, par des partenaires afin de partager les savoirs spécifiques en rapport avec quelques objectifs visés par notre mission :

- Offrir des services de sensibilisation, de prévention aux hommes de tout âge vivant une problématique de violence dans une relation de couple ou dans la famille, de même que ceux aux prises avec des difficultés émotionnelles, de l'isolement social et affectif ou toute forme de détresse personnelle.
- Faire des interventions de formation, de prévention de la violence auprès des jeunes et des adultes ;

En 2019-2020, l'équipe a donné une formation de sensibilisation à la non-violence aux jeunes des organismes Recyclo-Centre, la Maison des jeunes de Sorel, le Carrefour Naissance famille.

Projets spéciaux

Bilan du projet d'intervention en milieu carcéral

La Maison le Passeur a renouvelé l'entente avec le Ministère de la Sécurité publique et a offert à nouveau une série d'ateliers portant sur la sensibilisation à la non-violence. Il y a eu trois groupes rencontrés et le quatrième est à fixer dans le temps au Centre de détention de Sorel. Les détenus et les prévenus (26 au total) ont participé aux ateliers sur une possibilité de 40 inscriptions. Sur ce nombre nous avons compilé 15 désistements. Le programme s'est déroulé d'octobre 2019 au 30 mars 2020. L'acquisition de connaissances concernant différents types de violence ainsi que leurs mécanismes, a favorisé la responsabilisation face à leurs comportements et les impacts sur leur entourage immédiat. Lorsque ces détenus quittent la détention, certains utilisent nos services par la suite, en milieu externe ce qui s'avère une réussite en termes de sensibilisation. Puisqu'il y aura le quatrième programme qui sera offert en 2020, le total du nombre de participants sera bonifié.

Relations communautaires

L'organisme a poursuivi son effort de réalisation de sa mission de façon multisectorielle et concertée à plusieurs niveaux en 2019-2020, notamment :

- Représentation à la Table de concertation jeunesse du Bas-Richelieu, puisque nous intervenons en partie auprès la clientèle jeunesse. Nous sommes en mesure d'échanger et de promouvoir des projets d'intervention à venir ou en vigueur.
- Participation par la directrice au grand rassemblement « à cœur d'homme » le 6 et 7 mars 2019.

- La coordonnatrice a représenté l'organisme à l'association « à cœur d'homme » à Québec et participé à des séminaires cliniques et administratifs soutenant la concertation nationale des ressources pour hommes en violence conjugale.
- Participation par la directrice comme déléguée à l'AGA du 19-20 juin 2019 « à cœur d'homme ».
- Nomination de la directrice au poste de trésorière au conseil d'administration « à cœur d'homme » pour un mandat de deux ans se terminant en 2020.
- Kiosque d'information au Centre de formation professionnelle le 26 novembre 2019.
- Participation au comité d'implantation d'une ressource d'hébergement pour les jeunes 16-23 ans « Auberge du cœur » dans la région. L'assemblée de fondation a eu lieu au printemps 2019.
- La coordonnatrice représente l'organisme à la Table du réseau intégré de services en santé mentale et dépendances /CISSS Montérégie-Est.
- Participation à la Table des organismes pour hommes de la Montérégie TOHOM qui a été le lieu d'une concertation stratégique visant à améliorer l'offre de services pour l'ensemble de la région.
- Participation à l'AGA du centre communautaire Notre-Dame le 27 juin 2019.
- La coordonnatrice a présenté nos services à d'autres organismes pour en faire la promotion.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la coordonnatrice et différents directeurs d'organismes communautaires, entre autres la CDC « Corporation de développement communautaire Pierre-de Saurel ».
- Présentation d'un atelier de sensibilisation à la non-violence aux organismes « Carrefour jeunesse emploi » et « La Porte du Passant ».
- Soutien et suivis de la coordonnatrice au processus clinique de la clientèle avec les intervenants(e)s les 22 et 23 janvier 2019 et le 20 mars 2019.
- Présentation du Réseau maisons oxygène à nos partenaires du milieu par la direction du Réseau le 28 janvier 2019 à Sorel-Tracy.
- Participation à une Table de développement des ressources d'hébergement avec le CISSS de la Montérégie-Est.
- Participation à six rencontres du conseil d'administration de « à cœur d'homme ».
- Participation à une rencontre avec le Comité local en itinérance.

Fonctionnement démocratique

La Maison le Passeur est un organisme à but non lucratif régi sous la 3^e partie de la loi sur les compagnies du Québec. En ce sens, la corporation est constituée de ses membres réunis en assemblée générale et représentés par un conseil d'administration dûment élu.

Le conseil d'administration s'est officiellement réuni sept fois depuis la dernière assemblée générale ayant eu lieu le 10 juin 2019. Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Robert Dumont (président)
- Sylvie Cantin (vice-présidente)
- Éric Morency (trésorier)
- Louise Gagnon (secrétaire)
- Virginie Guillard (administrateur)

En date du 25 mai 2020, date où la liste des membres a été adoptée par le conseil d'administration, la Maison le Passeur est composée de 46 membres en règle.

Bilan des actes posés par les administrateurs

Au cours de l'année, les administrateurs ont agi avec diligence et ont veillé à la bonne gouverne de l'organisme en questionnant, en analysant et en approfondissant les informations qu'ils détenaient, ou que la coordonnatrice leur a fournies. Outre les activités régulières, les gestes notables sont détaillés ci-après :

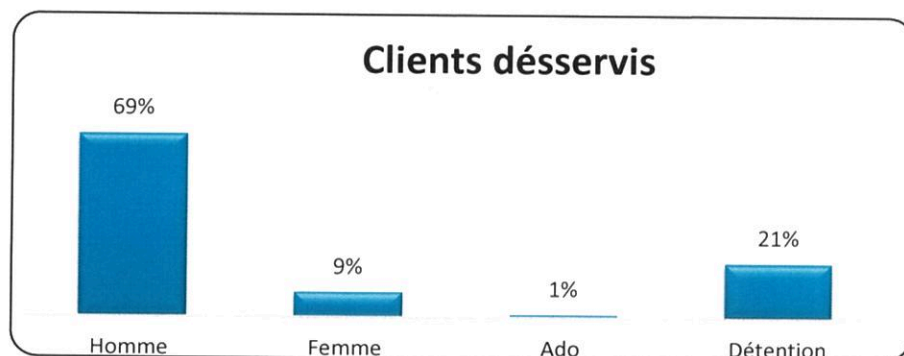
- Formation suivie par la Secrétaire du C.A : « Comprendre les états financiers » offerte par la CDC pour une durée de 6 heures.
- Comité d'évaluation de la direction.
- Soutien et conseil au niveau légal et financier du projet de relocalisation de l'organisme et de son futur bail.
- Soutien et accompagnement pour les adaptations du travail en vue de la continuité des services, dans le contexte de COVID-19 ; Politique et mesure de protection à appliquer de mars à juillet 2020.
- Comité pour l'implantation d'un service d'hébergement.
- Comité d'évaluation pour la relocalisation de l'organisme.

Profil psychosocial des hommes fréquentant nos services

Lors des entrevues effectuées auprès des hommes qui font une demande d'aide, une certaine quantité de données est prélevée dans la plus grande confidentialité. L'objectif de la démarche est de nous permettre de connaître le profil de notre clientèle afin de nous ajuster le mieux possible aux besoins exprimés.

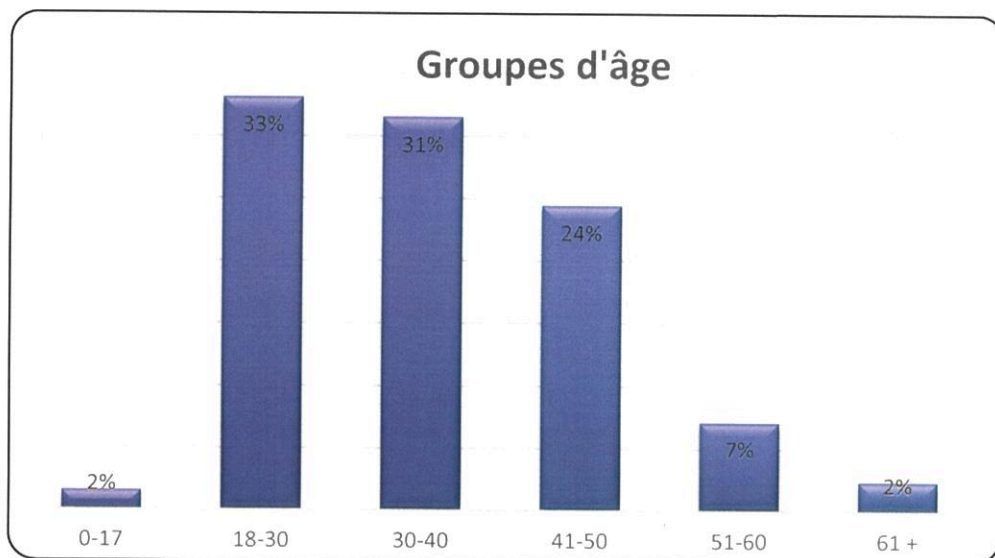
TABLEAU 2

<u>Ponts services</u>	
Homme	110
Femme	15
Ado	2
Détention	33
Total	160

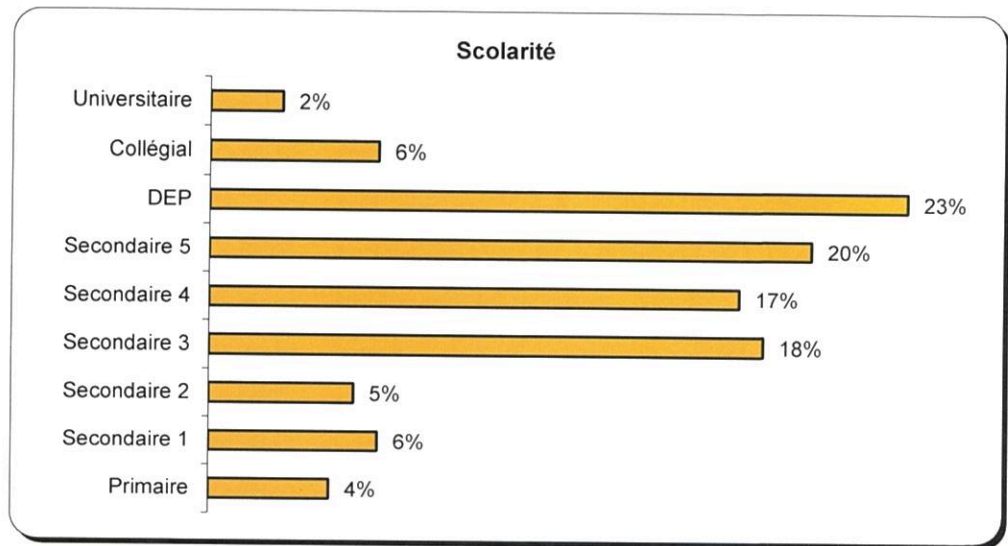


**Les prochaines statistiques ne tiennent pas compte de la clientèle en détention sauf trois qui sont venus consulter. Elles ont totalisé sur 127 clients.*

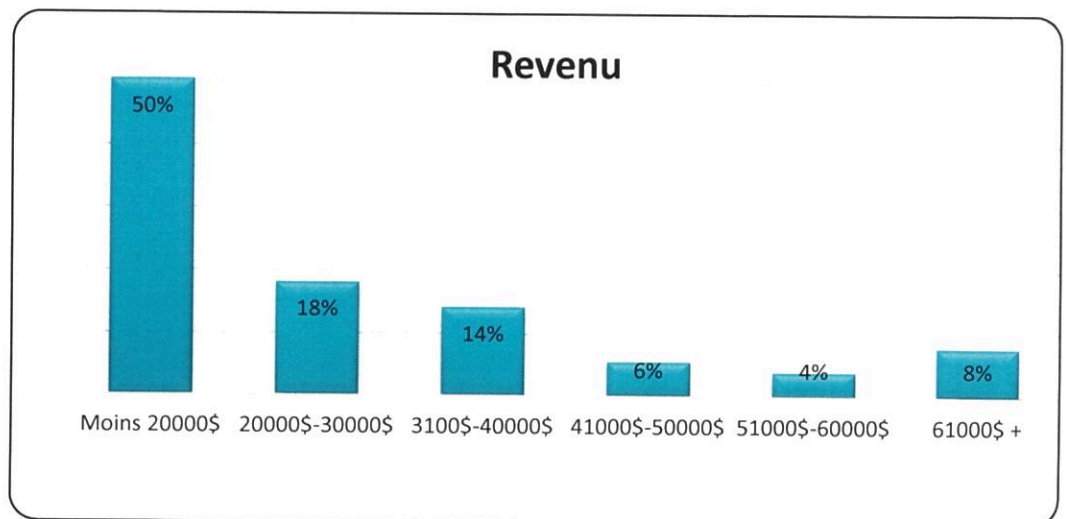
<u>Groupes âges</u>	
0-17	2
18-30	42
30-40	40
41-50	31
51-60	9
61 +	3
TOTAL	127



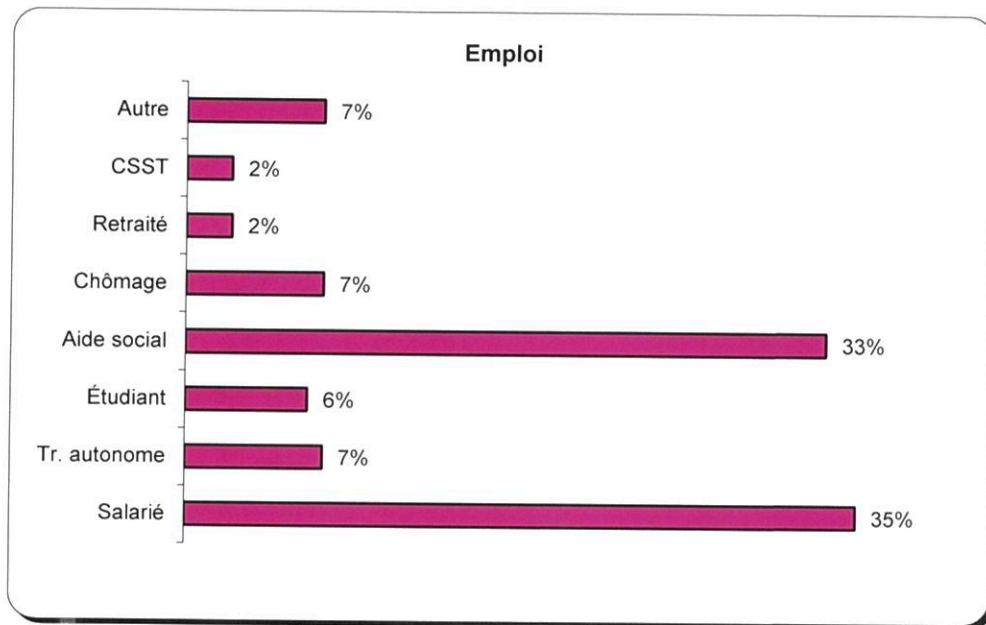
<u>Scolarité</u>	
Primaire	5
Secondaire 1	7
Secondaire 2	6
Secondaire 3	23
Secondaire 4	22
Secondaire 5	25
DEP	29
Collégial	7
Universitaire	3
TOTAL	127



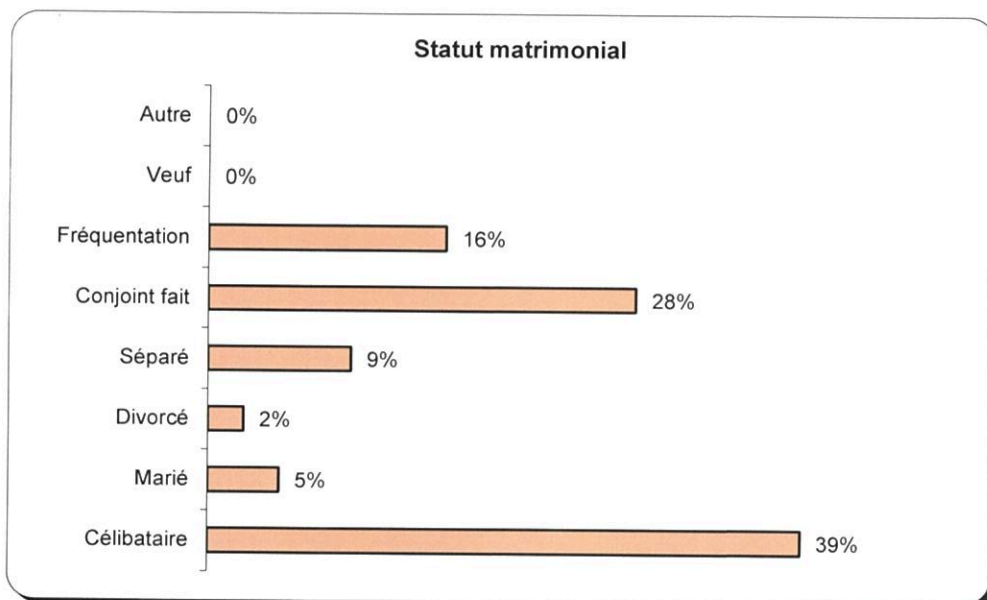
<u>Revenu</u>	
Moins 20000\$	64
20000\$-30000\$	23
31000\$-40000\$	18
41000\$-50000\$	7
51000\$-60000\$	5
61000\$ +	10
TOTAL	127



Emploi	
Salarié	44
Tr. autonome	9
Étudiant	8
Aide sociale	42
Chômage	9
Retraité	3
CSST	3
Autre	9
TOTAL	127



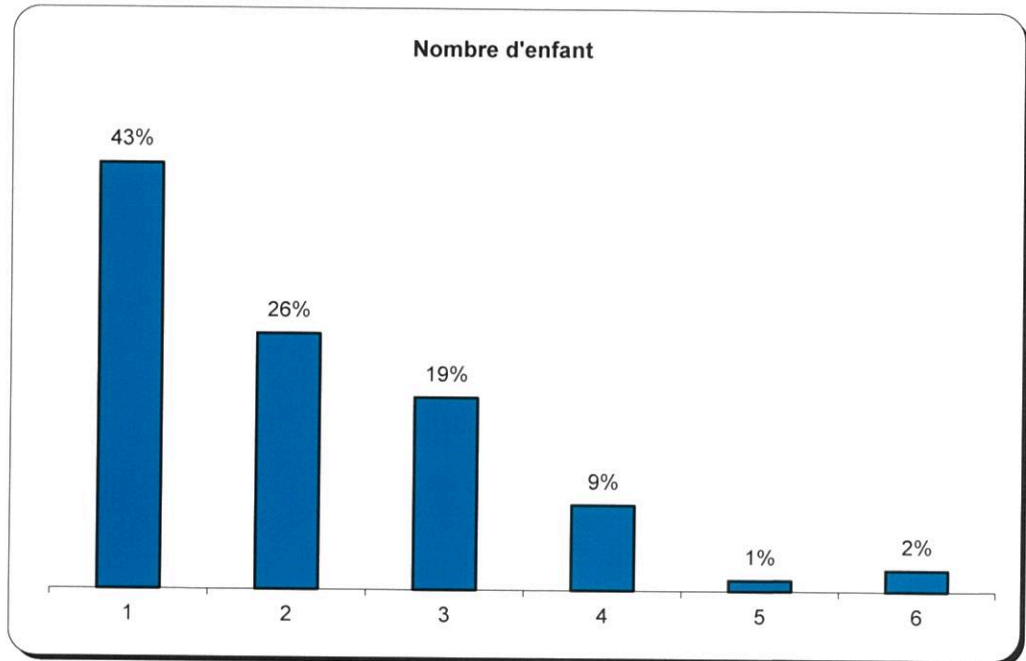
Statut	
Célibataire	50
Marié	6
Divorcé	3
Séparé	12
Conjoint fait	36
Fréquentation	20
Veuf	
Autre	0
TOTAL	127



Séparation / 12 derniers mois	
Oui	41
Non	86
TOTAL	127

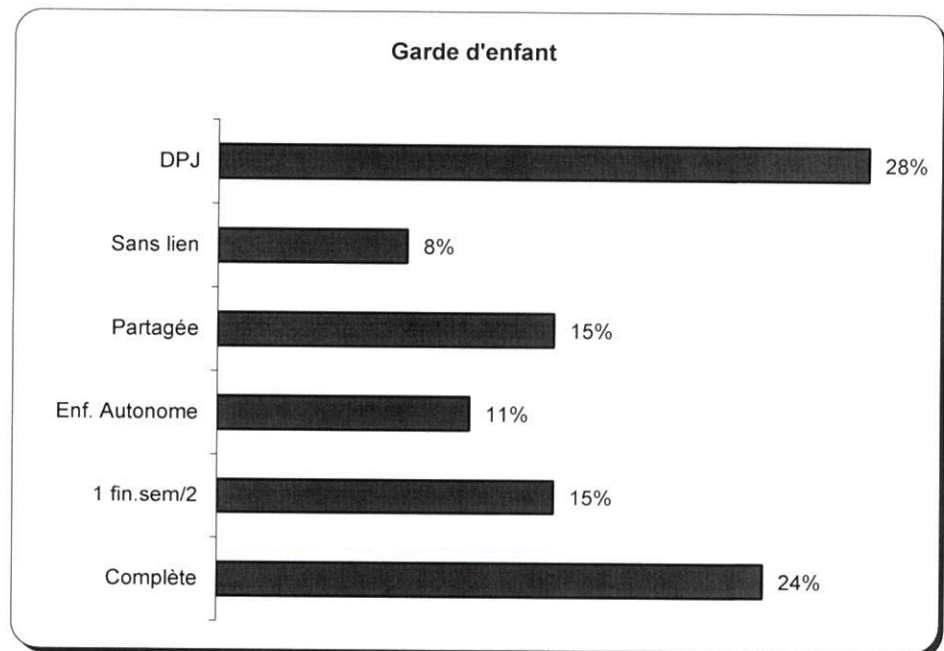
Enfants	
Oui	92
Non	35
TOTAL	127

Nbr. enfants	
1	40
2	24
3	18
4	8
5	1
6	2
TOTAL	93

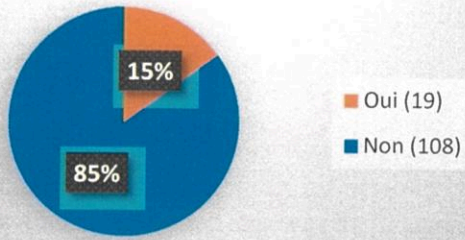


DPJ	
Oui	31
Non	96
TOTAL	127

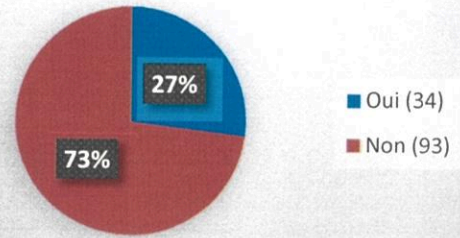
Garde des enfants	
Complète	26
1 fin.sem/2	16
Enf. Autonome	12
Partagée	16
Sans lien	9
Autre	31
TOTAL	110



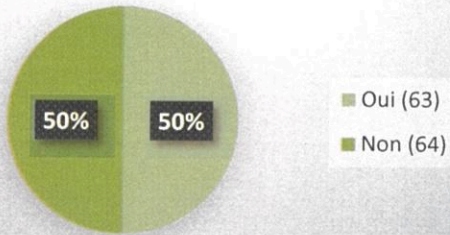
Tentatives de suicide



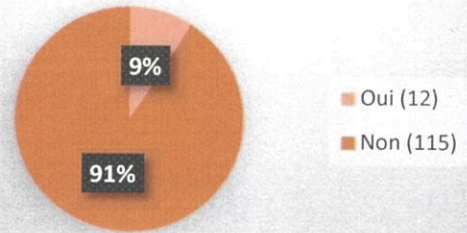
Idées suicidaires



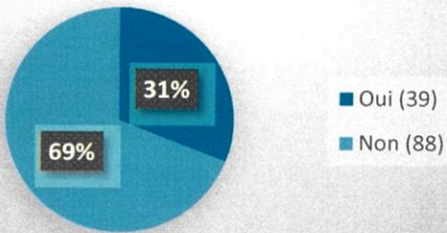
Témoin de violence



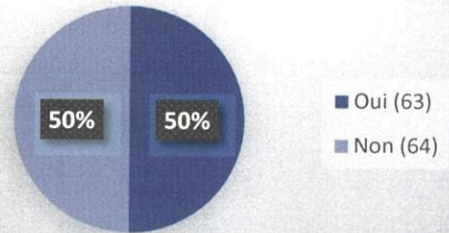
Violence au travail



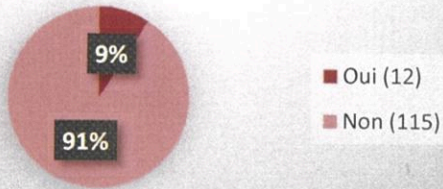
Probation



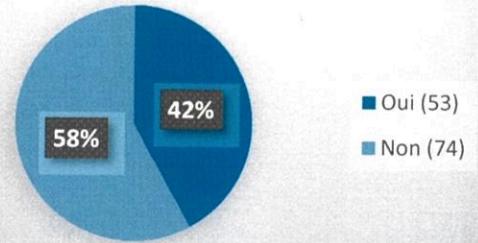
Dossiers Judiciaires



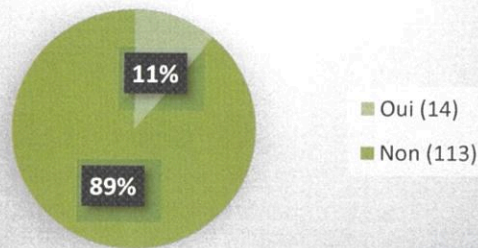
Violence envers des enfants



Prise de médicaments



Conduite agressive

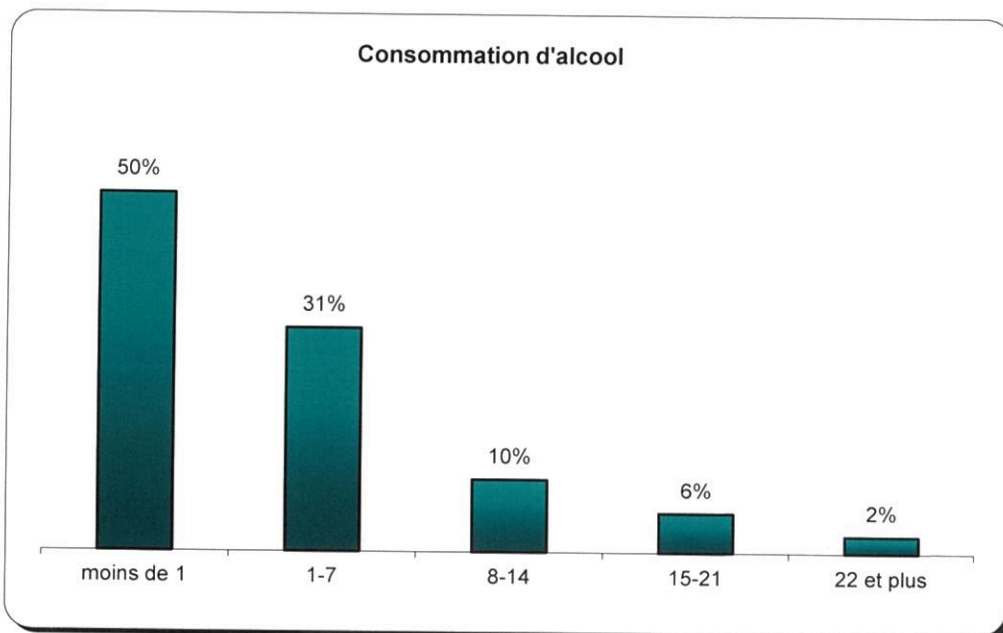


<u>Tentatives homicides</u>	
Oui	0
Non	0
TOTAL	0

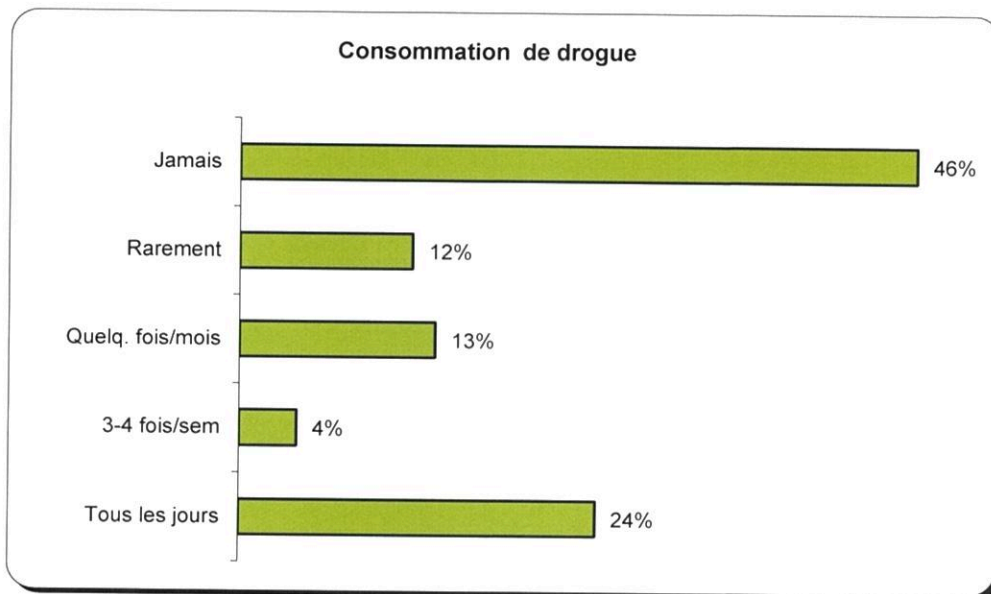
<u>Idées homicides</u>	
Oui	7
Non	0
TOTAL	7

<u>Possessions d'armes</u>	
Oui	1
Non	0
TOTAL	1

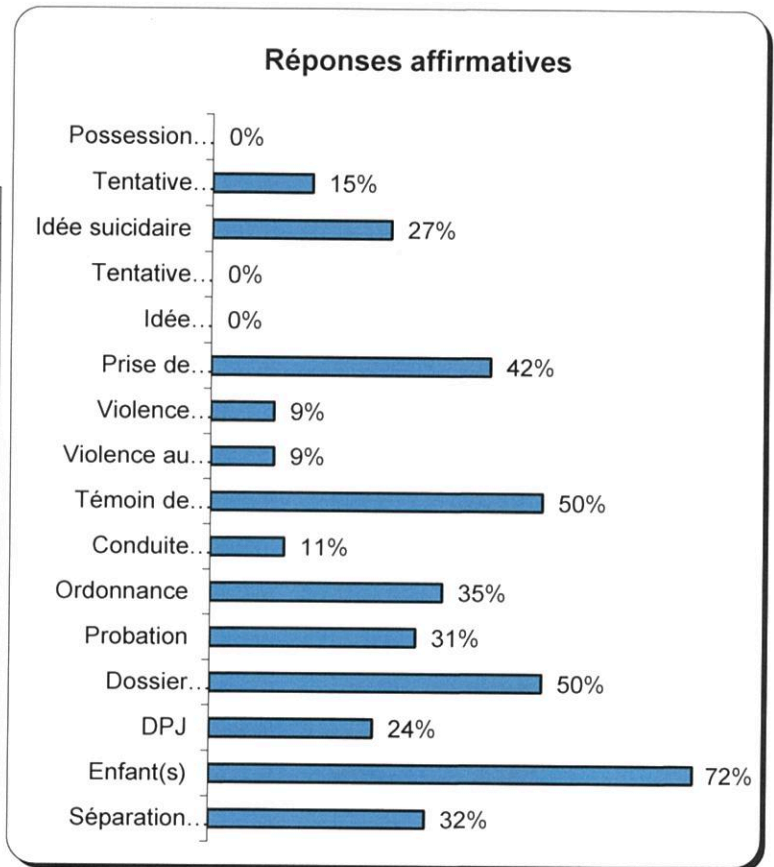
Consommation alcool	
moins de 1	64
1-7	40
8-14	13
15-21	7
22 et plus	3
TOTAL	127



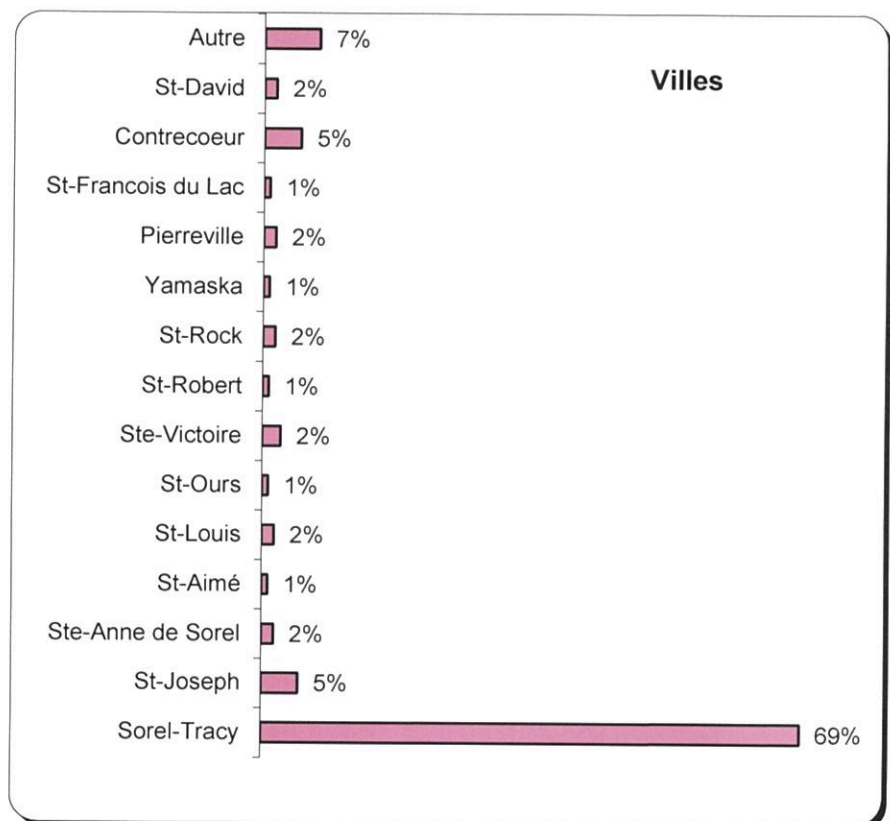
Consommation drogue	
Tous les jours	31
3-4 fois/sem	5
Quelq. fois/mois	17
Rarement	15
Jamais	59
TOTAL	127



	Oui	Non	Total
Séparation /12 der. mois	41	86	127
Enfant(s)	92	35	127
DPJ	31	96	127
Dossier judiciaire	63	64	127
Probation	39	88	127
Ordonnance	44	83	127
Conduite agressive	14	113	127
Témoin de violence	63	64	127
Violence au travail	12	115	127
Violence envers enfant	12	115	127
Prise de médicaments	53	74	127
Idée homicide	0	0	0
Tentative homicide	0	0	0
Idée suicidaire	34	93	127
Tentative suicide	19	108	127
Possession arme	0	0	0

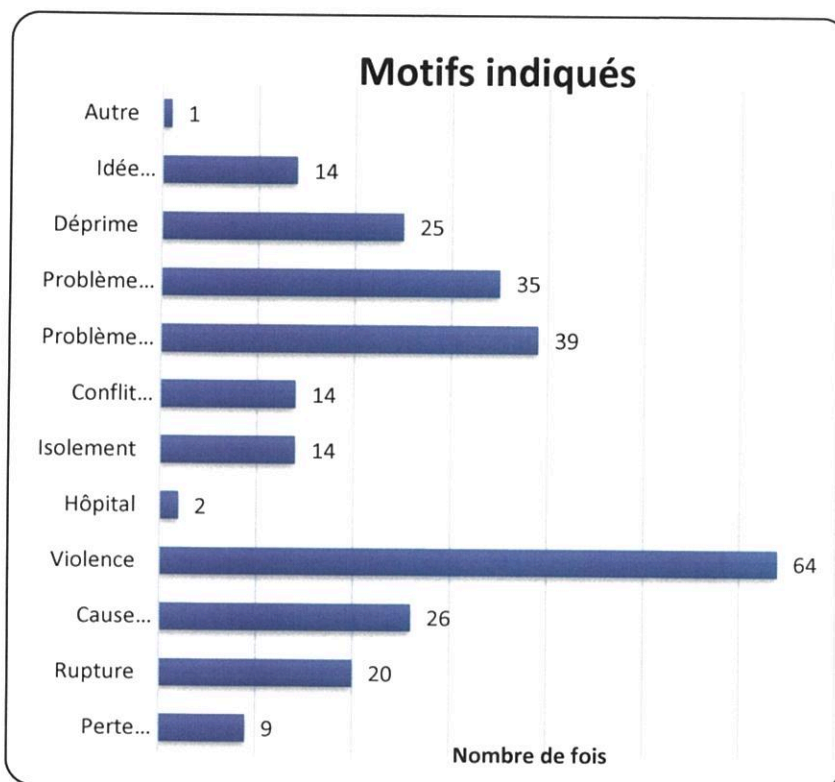


Villes	
Sorel-Tracy	88
St-Joseph	6
Ste-Anne de Sorel	2
St-Aimé	1
St-Louis	2
St-Ours	1
Ste-Victoire	3
St-Robert	1
St-Rock	2
Yamaska	1
Pierreville	2
St-Francois du Lac	1
Contrecoeur	6
St-David	2
Autre	9
TOTAL	127

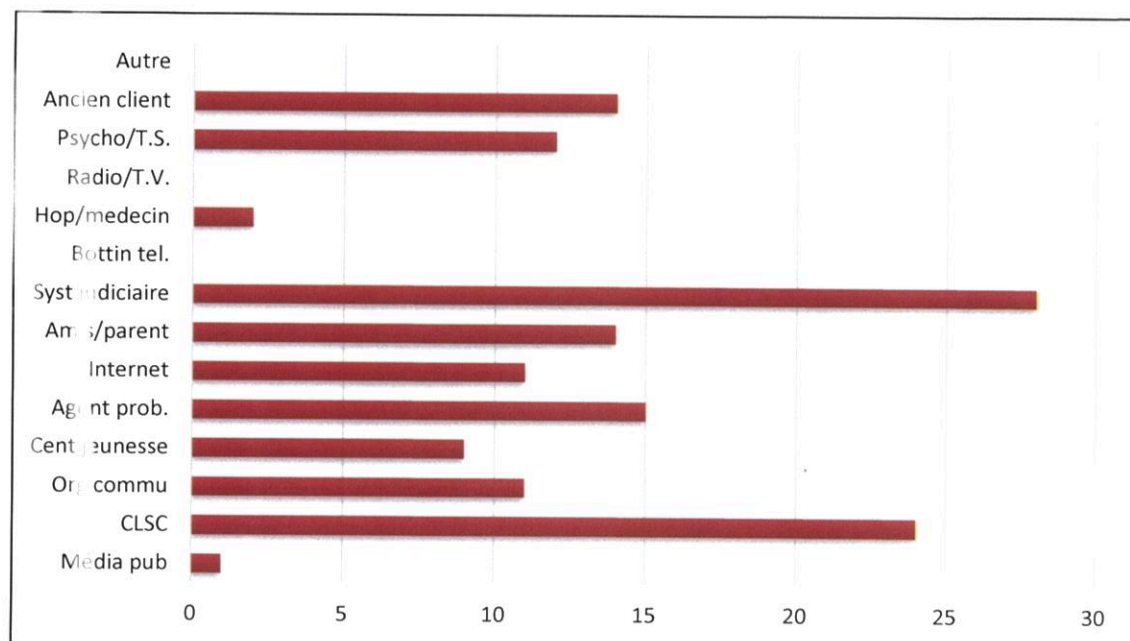


*NB: Plusieurs motifs que les clients vont identifier, ce qui explique que le total n'est pas identique au nombre de clients

Motifs indiqués	
Perte emploi	9
Rupture	20
Cause judiciaire	26
Violence	64
Hôpital	2
Isolement	14
Conflit travail	14
Problème fami.	39
Problème conju.	35
Déprime	25
Idée suicidaire	14
Autre	1
TOTAL	263



Références	
Média pub	1
CLSC	24
Organisme communautaire	11
Centre jeunesse	9
Agent prob.	15
Internet	11
Amis/parent	14
Système judiciaire	28
Bottin tel.	0
Hop/médecin	2
Radio/T.V.	0
Psycho/T.S.	12
Ancien client	14
Autre	0
TOTAL	127



<u>Année fiscale</u>	<u>2019/2020</u>	<u>2018/2019</u>
# Présences groupe du mardi	182	182
# Présences groupe du mercredi	191	186
# Présences groupe du jeudi	154	58
# Présences groupe amorce détention	56	87
# Présences groupe sensibilisation détention	46	61
Totale présence aux groupes violence homme	527	426
Total groupe détention	102	148
Grand total présence aux groupes homme	629	574
Présence groupe de femmes jeudi	-	53
Grand total groupe homme et femme	629	627

Autres statistiques :

Intervention téléphonique ponctuelle et de référence : 51

Demandes d'hébergement : 11

Aperçu 2020-2021

L'année à venir sera marquée par les projets suivants :

- Déménagement de l'organisme.
- Modification des règlements généraux.
- Développer un service d'hébergement à même nos nouveaux locaux.
- Soutenir l'implantation du processus clinique en continuant les rencontres de soutien et supervision clinique avec un consultant externe.
- Poursuivre les rencontres au Comité local et régional en Santé et Bien-être des hommes.
- Mise en place des actions concertées en santé et bien-être des hommes avec d'autres partenaires du milieu.
- Organiser une journée thématique dans le cadre de la Journée internationale de l'homme le 19 novembre 2020.
- Participation de l'organisme au Comité local en violence conjugale et agression sexuelle.
- Augmenter notre visibilité auprès de notre communauté par de nouvelles initiatives.
- Assurer une cohésion d'intervention auprès de l'équipe.
- Projeter une image positive et valorisante de la clientèle desservie par notre organisme.
- Poursuivre les représentations de l'organisme à des tables de concertations avec les syndicats dans les milieux industrialisés ou agricoles. But : créer des affiliations dans des milieux majoritairement masculins.
- Poursuivre les activités (formation et rencontre entre directeurs) à la Table des organismes pour hommes en Montérégie (TOHOM). Ces rencontres ont pour but de permettre à tous les intervenants d'échanger leur expertise clinique afin de s'enrichir mutuellement.

- Promouvoir la mission de l'organisme dans le but de sensibiliser la population aux réalités masculines et faire tomber certains préjugés. La demande d'aide des hommes fait partie de la solution dans notre recherche d'une société sans violence.
- L'implantation d'un service d'hébergement pour hommes avec enfant et / ou seuls.
- Application des mesures inscrites à la planification stratégique 2018-2021



Rapport rédigé par/ Louise Plante/ Coordonnatrice/juin 2020

ANNEXE 1 - États financiers vérifiés 2019-2020

MAISON LE PASSEUR

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Maison Le Passeur

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison Le Passeur (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Langlois

CPA inc.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Marie-Victorin', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Longueuil, le 13 mai 2020

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A115419

www.cpalanglois.ca

1350, boul Marie-Victorin, Longueuil (Québec) J4G 1A3 • Tél. 579 7215440 • 514 4095440

MAISON LE PASSEUR

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Produits		
Subventions (annexe A)	299 425 \$	241 564 \$
Consultation et thérapie (annexe B)	5 051	3 375
Dons et commandites (annexe C)	<u>2 402</u>	<u>5 600</u>
	<u>306 878</u>	<u>250 539</u>
Charges		
Charges découlant des projets (annexe D)	36 940	28 866
Frais généraux et d'administration (annexe E)	<u>170 418</u>	<u>181 072</u>
	<u>207 358</u>	<u>209 938</u>
Excédent des produits sur les charges avant amortissements	99 520	40 601
Amortissements (annexe F)	<u>1 009</u>	<u>837</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>98 511</u></u> \$	<u><u>39 764</u></u> \$

MAISON LE PASSEUR

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Affecté projet relocalisa- tion (note 9)	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2020 Total	2019 Total
Solde au début	45 000 \$	2 877 \$	26 980 \$	74 857 \$	35 093 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(1 009)	99 520	98 511	39 764
Investis en immobilisations	-	909	(909)	-	-
Solde à la fin	<u>45 000</u> \$	<u>2 777</u> \$	<u>125 591</u> \$	<u>173 368</u> \$	<u>74 857</u> \$

MAISON LE PASSEUR

SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

Actif	2020	2019
Actif à court terme		
Encaisse	128 143 \$	48 093 \$
Placements temporaires (note 3)	26 633	26 117
Débiteurs (note 4)	553	697
Taxes de ventes à recevoir	2 369	3 513
Frais payés d'avance	<u>31 689</u>	<u>15 422</u>
	189 387	93 842
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>202 777</u>	<u>2 877</u>
	<u><u>392 164</u></u> \$	<u><u>96 719</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	15 737 \$	19 355 \$
Retenues à la source	3 059	2 507
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<u>10 000</u>	<u>-</u>
	28 796	21 862
Dette à long terme (note 8)	<u>190 000</u>	<u>-</u>
	<u>218 796</u>	<u>21 862</u>
Actifs nets		
Affectés - projet relocalisation	45 000	45 000
Investis en immobilisations	2 777	2 877
Non affecté	<u>125 591</u>	<u>26 980</u>
	<u>173 368</u>	<u>74 857</u>
	<u><u>392 164</u></u> \$	<u><u>96 719</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,


 _____ administrateur


 _____ administrateur

MAISON LE PASSEUR**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	98 511 \$	39 764 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 009</u>	<u>837</u>
	99 520	40 601
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements temporaires	(516)	(277)
Débiteurs	144	(697)
Subventions à recevoir	-	721
Taxes de ventes à recevoir	1 144	665
Frais payés d'avance	(16 267)	(14 800)
Créditeurs	(3 618)	6 137
Retenues à la source	<u>552</u>	<u>(1 807)</u>
	<u>80 959</u>	<u>30 543</u>
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(200 909)</u>	<u>(3 342)</u>
Activité de financement		
Emprunts à long terme	<u>200 000</u>	<u>-</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	80 050	27 201
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>48 093</u>	<u>20 892</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>128 143</u></u> \$	<u><u>48 093</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C.C-38), offre des services de sensibilisation, de prévention, d'intervention et d'hébergement aux hommes de tout âge vivant une problématique de violence, des difficultés émotionnelles, d'isolement social et affectif ou de détresse personnelle dans la région de Sorel-Tracy au Québec.

En 2020, l'organisme a amendé ses règlements généraux ainsi que ses statuts afin d'ouvrir un nouveau volet et offrir des services d'hébergement sous la dénomination sociale de "Maison Oxygène Saurel".

2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les placements temporaires, des autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs et des autres créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Améliorations locatives	20 %
Système téléphonique	20 %
Système d'alarme	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des produits

a) Subventions, dons et apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

b) Cotisations, services et autres

Les produits découlant des services de consultation et les autres services sont constatés lorsque les services sont rendus. Les cotisations sont constatées annuellement au renouvellement de la cotisation.

c) Dons reçus sous forme de biens et services

L'Organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par l'Organisme à défaut d'un apport.

Plusieurs services et activités sont offerts par des membres et bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le coût de ces services et ces activités n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

L'Organisme attribue une valeur à certains biens et services reçus de partenaires, en fonction des coûts estimés ou de leurs valeurs marchandes respectives. Un produit et une charge du même montant sont inscrits aux résultats de l'exercice, n'entraînant aucun mouvement de trésorerie.

3. Placements temporaires

	2020	2019
Compte avantage entreprise, 1.00 % (1.00 % en 2019)	10 000 \$	10 000 \$
Épargne à terme rendement progressif, 2.00 % (3.20 % en 2019), échéant en février 2025	<u>16 633</u>	<u>16 117</u>
	<u><u>26 633</u></u> \$	<u><u>26 117</u></u> \$

Les placements garantissent l'exécution du projet relocalisation (note 9).

4. Débiteurs

	2020	2019
Débiteurs autres	<u><u>553</u></u> \$	<u><u>697</u></u> \$

5. Immobilisations corporelles

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	4 460 \$	4 298 \$	162 \$
Matériel informatique	11 037	8 422	2 615
Améliorations locatives	203 561	3 561	200 000
Système téléphonique	2 065	2 065	-
Système d'alarme	1 075	1 075	-
	<u>222 198 \$</u>	<u>19 421 \$</u>	<u>202 777 \$</u>

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	4 460 \$	4 257 \$	203 \$
Matériel informatique	10 128	7 454	2 674
Améliorations locatives	3 561	3 561	-
Système téléphonique	2 065	2 065	-
Système d'alarme	1 075	1 075	-
	<u>21 289 \$</u>	<u>18 412 \$</u>	<u>2 877 \$</u>

Immobilisations non amorties

Au 31 mars 2020, les aménagements locatifs incluent 200 000 \$ en rapport aux aménagements du nouveau local situé sur la rue Charlotte qui ne sont pas amortis. Ces aménagements seront amortis à compter de la date à laquelle l'organisme emménagera dans les locaux.

6. Facilités de crédit

L'organisme dispose de facilités de crédit autorisées sur VISA Accès-D Desjardins de 12 000 \$ comportant une marge de crédit de 10 000 \$ et une carte de crédit de 2 000 \$ portant intérêt au taux de base plus 5,5 % (taux effectif 7,95 %). Les termes de cette entente sont renégociés annuellement.

7. Crédoiteurs

	2020	2019
Fournisseurs	6 114 \$	5 322 \$
Salaires et vacances	<u>9 623</u>	<u>14 033</u>
	<u>15 737 \$</u>	<u>19 355 \$</u>

8. Dette à long terme

	2020	2019
Financement sur les aménagements du nouveau local situé sur la rue Charlotte, intérêts au taux fixe de 4 %, remboursables par des versements en capital de 20 000 \$ par année sur une durée de dix années à compter de la date d'occupation du local. ^(a)	200 000 \$	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>10 000</u>	<u>-</u>
	<u>190 000 \$</u>	<u>- \$</u>

a) La date de prise de possession du nouveau local par l'organisme demeure à déterminer mais est prévue pour l'automne 2020.

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	10 000 \$
2022	20 000
2023	20 000
2024	20 000
2025	20 000
Autres	<u>110 000</u>
	<u>200 000 \$</u>

9. Politiques et procédures de gestion du capital

L'organisme définit son capital comme étant le total des actifs nets.

L'organisme gère son capital en partie par le biais de la recherche de subventions auprès d'autres organismes et auprès des gouvernements. De plus, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations et pour la réalisation de ses projets.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les montants fixés pour les services qu'il rend et les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec les apporteurs de fonds et concernant les apports affectés à des dépenses particulières. L'organisme, ainsi que son conseil d'administration, font un suivi continu des exigences, sur une base récurrente. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est conformé à ces exigences.

Affectations :

Le conseil d'administration a affecté, en 2018, une somme de 25 000 \$ au projet relocalisation. En 2019, le conseil d'administration a résolu d'affecter un 20 000 \$ additionnel afin de couvrir les charges relatives au déménagement et à la relocalisation de l'organisme prévu à l'automne 2020. Au 31 mars 2019 et 2020, les actifs nets affectés au projet relocalisation totalisent 45 000 \$.

10. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'une entente de location et venant à échéance en juin 2034 totalise 472 540 \$ et les versements au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	32 526 \$
2022	30 907 \$
2023	31 370 \$
2024	31 840 \$
2025	32 319 \$
Autres	313 578 \$

11. Événement subséquent

Dans le but d'élargir sa gamme de services et de desservir une plus grande clientèle, l'organisme a entrepris le projet de déménager ses installations dans un local situé à Sorel-Tracy et ayant une superficie de 2 500 pi². L'entente de location a été négociée et signée en avril 2019. Le bailleur de fond (PSOC) de l'organisme a confirmé son soutien financier pour l'exercice 2020-2021. L'organisme prévoit déménager dans ses nouveaux locaux dès l'automne 2020. Les coûts de déménagement et de réaménagement sont estimés à 45 000 \$ (note 9).

12. Opération entre parties apparentées

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, la directrice et les intervenants engagent des frais de kilométrages, de repas et certaines dépenses de fournitures pour le compte de l'organisme. L'organisme leur rembourse ces dépenses au montant payé sur présentation d'un rapport de dépenses. Le total de ces frais remboursés à la directrice et aux employés est de 1 426 \$ (1 931 \$ en 2019). L'organisme a également versé des honoraires de consultation à titre d'intervenants à sa directrice et à deux employés totalisant respectivement 16 860 \$ (0 \$ en 2019) et 9 327 \$ (8 651 \$ en 2019).

13. Dépendance économique

L'Organisme dépend du soutien financier du Gouvernement du Québec - Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Centre, programme PSOC pour accomplir sa mission.

14. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de de ses comptes fournisseurs.

MAISON LE PASSEUR

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Annexe A - Subventions		
PSOC - mission globale	255 850 \$	163 428 \$
PSOC - subvention ponctuelle - Santé et bien-être des hommes	19 570	50 000
Centraide	13 500	13 500
Service correctionnel	7 989	6 360
Subvention Projet Jeunesse	1 865	1 009
Subvention Emploi Canada	651	-
Emploi Québec - CLE mesure de formation	-	7 267
	<u>299 425 \$</u>	<u>241 564 \$</u>
Annexe B - Consultation et thérapie		
Démarche de croissance	2 926 \$	2 230 \$
Consultations	1 245	580
Intérêts	645	385
Cotisations des membres	<u>235</u>	<u>180</u>
	<u>5 051 \$</u>	<u>3 375 \$</u>
Annexe C - Dons et commandites		
Dons	2 402 \$	2 600 \$
Commandites	<u>-</u>	<u>3 000</u>
	<u>2 402 \$</u>	<u>5 600 \$</u>
Annexe D - Charges découlant des projets		
Honoraires des intervenants	33 122 \$	20 825 \$
Activités générales	3 799	2 403
Honoraires de supervision	19	5 278
Honoraires professionnels	<u>-</u>	<u>360</u>
	<u>36 940 \$</u>	<u>28 866 \$</u>

MAISON LE PASSEUR

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Annexe E - Frais généraux et d'administration		
Salaires et charges sociales	135 679 \$	146 557 \$
Loyer	8 709	8 443
Honoraires professionnels	5 378	4 454
Fournitures de bureau et papeterie	3 324	2 476
Représentation, réunions et frais de congrès	3 993	3 462
Publicité et promotion	2 825	2 274
Télécommunications	2 345	2 322
Associations et cotisations	2 025	1 169
Site internet, hébergement et informatique	3 024	5 083
Assurances	1 021	936
Déplacements	1 007	1 388
Frais bancaires	351	308
Sécurité et surveillance	297	297
Formation	243	1 497
Entretien et réparations	197	406
	<u>170 418 \$</u>	<u>181 072 \$</u>
Annexe F - Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 009 \$</u>	<u>837 \$</u>